



**Réseau tunisien pour l'Employabilité et le
Développement des compétences des diplômés**

Projet TUNED

573778-EPP-1-2016-IT-EPPKA2-CBHE-SP

**Programme Erasmus +, Action Clé 2: Renforcement des capacités dans le
secteur de l'enseignement supérieur**

Livrable WP7.3 : Plan de Soutenabilité du Projet Erasmus+ TUNED

Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



Le partenariat tunisien du projet Erasmus+ TUNED



RÉPUBLIQUE
TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Les partenaires associés



Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

Préambule :

Le projet structurel Erasmus+ TUNED n° 573778 s'inscrit dans le cadre du Plan Stratégique de la réforme de l'enseignement supérieur tunisien 2015-2025, dont notamment l'Objectif Général n° 1, « Améliorer la qualité de la formation universitaire et l'employabilité des diplômés ».

Le projet structurel Erasmus+ TUNED n° 573778 s'inscrit également dans la continuité du précédent projet structurel TEMPUS ISLAH n° 530716 (octobre 2012 – décembre 2015) dont avaient bénéficié le MESRS et les Universités de Monastir, Jendouba, Gabès, Gafsa.

Dans le cadre de la soutenabilité du projet structurel TEMPUS ISLAH n° 530716, les partenaires tunisiens, à savoir MESRS, Universités de Monastir, Jendouba, Gabès, Gafsa, MFPE et UTICA, s'étaient engagés à assurer la durabilité des acquis du projet par la souscription d'un plan de soutenabilité technique et financière qui avait donné lieu à la création d'un *Observatoire National tunisien sur l'employabilité des diplômés*.

Le présent plan de soutenabilité – livrable WP7.3 du projet structurel Erasmus+ TUNED n° 573778 – a pour objectif de ratifier l'engagement des partenaires tunisiens du projet afin de :

- 1) expliciter les finalités, les activités et les bénéficiaires de la nouvelle instance de réseau élargie ;
- 2) revoir sa structure et ses dotations en personnel et infrastructure ;
- 3) détailler ses organes de gestion ;
- 4) prévoir un plan de formation continue du personnel dédié ;
- 5) identifier les sources de financement nécessaires à son fonctionnement.

Article 1 : Finalités, activités et bénéficiaires du Réseau des Observatoires Universitaires Tunisiens (ROUT)

1.1 Le ROUT vise à garantir la pérennité des acquis du projet structurel Erasmus+ TUNED n° 573778.

1.2 En particulier, le ROUT se propose les finalités suivantes :

1) Développer des instruments statistiques de suivi des performances des Universités membres et de leurs diplômés ;

2) Faciliter l'orientation et promouvoir l'employabilité des diplômés ;

3) Renforcer la collaboration avec les acteurs socioéconomiques en vue d'améliorer la pertinence et l'efficacité des formations universitaires proposées.

1.3 Afin d'atteindre ces finalités, le ROUT met en œuvre les activités suivantes :

- Assurer la maintenance, la mise à jour continue et la diffusion auprès d'étudiants et acteurs socioéconomiques de la plateforme web TUNED de rencontre entre offre et demande sur le marché de l'emploi des diplômés, www.tuned.rnu.tn pour favoriser son peuplement ;

- Collecter chaque année et analyser les données relatives à l'enquête statistique sur le profil des diplômés ;

- Collecter tous les trois ans et analyser les données relatives à l'enquête statistique sur l'insertion professionnelle des diplômés ;

- Organiser de façon périodique des rencontres/séminaires/conférences au niveau national/local avec les acteurs socioéconomiques pour renforcer la collaboration de ces derniers avec le système d'enseignement supérieur, diffuser les activités du ROUT et promouvoir l'utilisation de la plateforme web TUNED.

1.4 Les bénéficiaires des activités du ROUT sont les suivants :

- Etudiants et diplômés

Etudiants et diplômés auront un accès gratuit aux fonctionnalités de la plateforme web TUNED: visualisation de l'offre de formation universitaire, certification de leur carrière académique, création et mise à jour continue de leur CV sous format Europass, candidature en ligne aux offres de stage et emploi publiées sur la plateforme, opportunité de contribuer à améliorer l'efficacité de leurs Universités d'appartenance par la participation aux enquêtes statistiques sur le profil et l'insertion professionnelle des diplômés.

- Entreprises :

Les entreprises auront un accès gratuit aux fonctionnalités de la plateforme web TUNED : recherche du profil des candidats les plus adéquats à leurs exigences de recrutement, téléchargement des CV des diplômés, publication d'offres de stage et emploi.

- Universités membres et MESRS :

Universités membres et MESRS auront à disposition des données statistiques complètes, continues et mises à jour sur le profil et l'insertion professionnelle des diplômés, utiles pour l'amélioration de l'offre de formation et son adéquation avec les exigences du marché de l'emploi.

Article 2 : Structure du ROUT

2.1 Le ROUT est constitué par les instances suivantes : Universités de Carthage, Gabès, Gafsa, Jendouba, Kairouan, Monastir, Sfax, Sousse, Tunis, Ministère Tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

2.2 La Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie - CONECT intègre également le ROUT pour contribuer à ses activités et afin de bénéficier des services proposés par la plateforme web et des résultats des enquêtes statistiques sur les diplômés.

2.3 Chacune des instances constituantes met à disposition du ROUT ses propres ressources humaines, telles que formées dans le cadre du projet

structurel Erasmus+ TUNED n° 573778 : informaticiens, chercheurs statisticiens, agents de scolarité.

Les tâches nécessaires au bon fonctionnement du ROUT s'inscrivent dans le travail routinier de ce personnel, sans qu'une dotation accessoire soit prévue au niveau de leur rémunération.

2.4 Le ROUT dispose pour ses finalités de la plateforme web www.tuned.rnu.tn, hébergée au Centre de Calcul El Khawarizmi (CCK), que le ROUT gère de façon autonome.

2.5 Le ROUT dispose pour ses finalités du site web TUNED, www.tuned-project.eu, qu'il gère de façon autonome et qui est rattaché au domaine de la plateforme web.

2.6 Le ROUT est intégré également par l'Université de Tunis El Manar, en vertu de la lettre d'engagement signée par le Président de l'Université, M. Fethi Sellaouti, datée 20 janvier 2020, ainsi que par l'Université Ez-Zitouna, en vertu de la lettre d'engagement signée par le Président de l'Université, M. Hichem Grissa, datée 8 juin 2020, et par l'Université de La Manouba, en vertu de la lettre d'engagement signée par la Présidente de l'Université, Mme Jouhaina Gherib , datée 14 octobre 2020.

La contribution financière de l'Université de Tunis El Manar, de l'Université Ez-Zitouna, de l'Université de La Manouba, ainsi que de la CONECT aux activités du ROUT sera déterminée par le Comité de Gestion à l'issue de sa première séance.

2.7 Le ROUT est intégré également par un représentant des 24 ISET, Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques, relevant de la DGET, Direction Générale des Etudes Technologiques au sein du Ministère Tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, dont la nomination interviendra contextuellement à la première séance du Comité de Gestion du ROUT. Ceci conformément à la lettre d'engagement signée par le Directeur Général de la DGET, M. Taher Khir, datée 16 septembre 2020.

La contribution financière des ISET aux activités du ROUUT sera déterminée par le Comité de Gestion à l'issue de sa première séance.

Article 3 : Organes de gestion du ROUUT

3.1 Les organes de gestion du ROUUT sont les suivants : le Comité de Gestion, le Comité Technique et le Comité Scientifique.

3.2 **Le Comité de Gestion** est composé des représentants légaux (ou délégués) des instances constituantes du ROUUT. Il est chapoté par le Bureau des Etudes, de la Planification et de la Programmation du Ministère Tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

3.3 Le Comité de Gestion a pour fonction de :

- a) Veiller au fonctionnement général du ROUUT ;
- b) Assurer la durabilité des activités du ROUUT en étroite adéquation au Plan Stratégique de réforme de l'enseignement supérieur tunisien et à ses ultérieurs développements ;
- c) Valider et mettre en œuvre les orientations stratégiques fournies par le Comité Technique et le Comité Scientifique ;
- d) Définir les modalités de gestion du budget du ROUUT en fonction des contributions financières de chaque instance constituante ;
- e) Sensibiliser les divers établissements universitaires et bureaux de scolarité aux finalités du ROUUT ;
- f) Garantir l'application du plan de formation continue des ressources humaines du ROUUT ;
- g) Coordonner les stratégies de communication et diffusion des activités du ROUUT ;
- h) Promouvoir l'adhésion de nouvelles Universités au ROUUT ;

i) Gérer les rapports du ROUT avec les parties tierces, y compris le sous-traitant en charge de la collecte des données dans le cadre de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés.

3.4 Le Comité Technique est composé des informaticiens des Universités constituantes.

3.5 Le Comité Technique a pour fonction de :

a) Fournir des orientations stratégiques au Comité de Gestion pour la mise à jour de la plateforme web du ROUT ;

b) Garantir la maintenance continue de la plateforme web du ROUT y compris la certification des CV des diplômés ;

c) Fournir l'assistance nécessaire aux étudiants, diplômés et entreprises qui utilisent les fonctionnalités de la plateforme web du ROUT ;

d) Transférer les compétences acquises dans le cadre du projet structurel Erasmus+ TUNED n° 573778 aux informaticiens des éventuelles nouvelles Universités adhérentes.

3.6 Le Comité Scientifique est composé des chercheurs statisticiens des instances constituantes.

3.7 Le Comité Scientifique a pour fonction de :

a) Fournir des orientations stratégiques au Comité de Gestion pour la révision périodique des questionnaires relatifs aux enquêtes statistiques sur le profil et l'insertion professionnelle des diplômés, et la révision du champ de l'enquête insertion ;

b) Analyser et exploiter les résultats des enquêtes statistiques sur le profil et l'insertion professionnelle des diplômés ;

c) Transférer les compétences acquises dans le cadre du projet structurel Erasmus+ TUNED n° 573778 aux chercheurs statisticiens des éventuelles nouvelles Universités adhérentes.

Article 4 : Plan de formation continue du personnel du ROUT

4.1 Afin de garantir la généralisation au niveau des divers établissements universitaires des compétences acquises par le personnel dédié du ROUT lors de la mise en œuvre du projet structurel Erasmus+ TUNED n° 573778, le ROUT se dote d'un plan de formation continue.

4.2 Le plan de formation continue repose sur les matériaux de formation réalisés dans le cadre du projet structurel Erasmus+ TUNED n° 573778, à savoir :

a) Matériaux de formation WP2 et WP7.1 relatifs à l'utilisation, mise à jour et maintenance de la plateforme web TUNED ;

b) Matériaux de formation méthodologiques WP3 et WP7.2 relatifs à la mise en place des enquêtes statistiques sur le profil et l'insertion professionnelle des diplômés ;

c) Matériaux de formation et manuel du formateur WP4 pour le renforcement de la collaboration Universités-entreprises.

4.3 Le Comité de Gestion veille à la mise en œuvre du plan de formation continue au niveau de chacune des instances constituantes.

4.4 Un rapport annuel sur l'application du plan de formation continue (arguments traités, ressources humaines formées) est remis au Comité de Gestion par le Comité Technique et le Comité Scientifique.

Article 5 : Identification des ressources financières nécessaires au fonctionnement du ROUT

5.1 Les instances constituantes du ROUT ont estimé à hauteur de 671.200,000 dinars tunisiens les coûts de fonctionnement du ROUT pour la période 2021-2023, tels que détaillés ci-dessous :

Rubrique budgétaire	Ressources financières
----------------------------	-------------------------------

Ressources humaines	A la charge de chaque instance constituante
Maintenance de la plateforme web TUNED	10.000,000 TND
Organisation tous les trois ans d'une Conférence nationale de restitution des activités réalisées par le ROU	70.000,000 TND
Organisation de séminaires locaux adressés à étudiants et entreprises pour garantir le peuplement continu de la plateforme web du ROU	266.200,000 TND
Collecte des données dans le cadre de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés	250.000,000 TND
Organisation de réunions périodiques des organes de gestion du ROU	75.000,000 TND
Grand Total (9 Universités)	671.200,000 TND

5.2 La prise en charge des coûts estimés pour le fonctionnement du ROU sera garantie par une enveloppe budgétaire spécifique que chaque Université constituante a prévu au niveau de sa Proposition Complète approuvée par le MESRS dans le cadre du projet PAQ-DGSU (Développement de la Gestion Stratégique des Universités), financé par le Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité (PromESSE) de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN).

5.3 La contribution financière de chaque Université au fonctionnement du ROU est détaillée ci-dessous :

Université constituante	Contribution financière
Université de Carthage	50.000,000 TND
Université de Gabès	50.000,000 TND
Université de Gafsa	47.000,000 TND
Université de Jendouba	47.000,000 TND
Université de Kairouan	50.200,000 TND
Université de Monastir	50.000,000 TND

Université de Sfax	55.000,000 TND
Université de Sousse	47.000,000 TND
Université de Tunis	275.000,000 TND
Total	671.200,000 TND

5.4 La répartition des contributions de chaque Université constituante aux rubriques budgétaires décrites à l'art. 5.1, ainsi que les modalités opérationnelles d'allocation et d'utilisation des fonds, seront établies à l'issue de la première session du Comité de Gestion du ROUT.

Article 6 : Durée

6.1 Le présent plan de soutenabilité sera mis en application après sa signature de la part des instances constituantes et aura une durée de validité de trois années renouvelables sous réserve de demande de résiliation écrite annoncée par un ou plusieurs instances constituantes, au moins six mois à l'avance sans causer l'arrêt ou l'annulation des activités programmées déjà au 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle la demande de résiliation est présentée.

24 Septembre 2020

Signatures

Mme le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

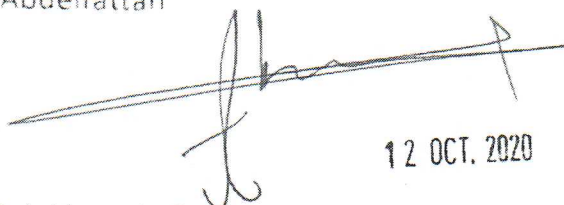
Olfa Benouda


**Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique**

Olfa Benouda Sioud

M. le Président de l'Université de Carthage

Riadh Abdelfattah


12 OCT. 2020

M. le Président de l'Université de Gabès

Kamel Abderrahim

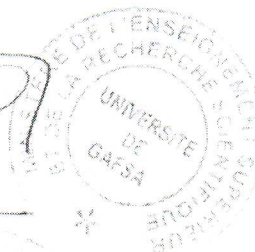


30 SEPT 2020

M. le Président de l'Université de Gafsa

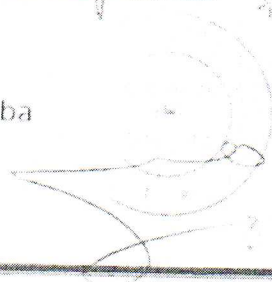
Rached Ben Younes

12 OCT 2020



M. le Président de l'Université de Jendouba

Mohktar Mahouachi


30 OCT 2020

M. le Président de l'Université de Kairouan

Hammadi Messaoudi



M. le Président de l'Université de Monastir

Hedi Bel Hadj Salah



M. le Président de l'Université de Sfax

Abdelwahed Mokni



M. le Président de l'Université de Sousse

Ali Mtiraoui



M. le Président de l'Université de Tunis

Habib Sidhom



M. le Président de l'Université de Tunis El Manar

Youssef Ben Othman

- 9 OCT. 2020



[Handwritten signature]

M. le Président de l'Université Ez-Zitouna

Hichem Grissa

Le Recteur de l'Université Ezzitouna

Hichem Grissa

[Handwritten signature]



Mme la Présidente de l'Université de La Manouba

Jouhaina Gherib



[Handwritten signature]

M. le Président National de la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie – CONECT

Tarek Cherif



Tunis, le

20 JAN. 2020

LETTRE D'ENGAGEMENT
ADHESION AU RESEAU DES OBSERVATOIRES UNIVERSITAIRES TUNISIENS
(ROUT)
PROJET ERASMUS+ TUNED
573778-EPP-1-2016-IT-EPPKA2-CBHE-SP

Je soussigné Fethi Sellaouti, Président et représentant légal de l'Université de Tunis El Manar, Campus Universitaire Farhat Hached B.P N 94 Rommana 1068, Tunis, Tunisie, numéro de TVA 000NN83511/B et éventuel numéro PIC 996621360 accepte par la présente lettre d'engagement d'adhérer au Réseau des Observatoires Universitaires Tunisiens (ROUT) créé dans le cadre du projet Erasmus+ TUNED n° 573778 pour garantir la soutenabilité des acquis du projet :

- Développer des instruments statistiques de suivi des performances des Universités membres et de leurs diplômés ;
- Faciliter l'orientation et promouvoir l'employabilité des diplômés ;
- Renforcer la collaboration avec les acteurs socioéconomiques en vue d'améliorer la pertinence et l'efficacité des formations universitaires proposées.

Pour atteindre ces objectifs, l'Université de Tunis El Manar mettra à disposition du *ROUT* ses propres ressources humaines, techniques et matérielles, afin de développer les activités suivantes en collaboration avec les instances constituantes du *ROUT* :

- Assurer la maintenance, la mise à jour continue et la diffusion auprès d'étudiants et acteurs socioéconomiques de la plateforme web TUNED de rencontre entre offre et demande sur le marché de l'emploi des diplômés, www.tuned.rnu.tn, pour favoriser son peuplement ;
- Collecter chaque année et analyser les données relatives à l'enquête statistique sur le profil des diplômés ;
- Collecter tous les trois ans et analyser les données relatives à l'enquête statistique sur l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Organiser de façon périodique des rencontres/séminaires/conférences au niveau national/local avec les acteurs socioéconomiques pour renforcer la collaboration de ces derniers avec le système d'enseignement supérieur, diffuser les activités du *ROUT* et promouvoir l'utilisation de la plateforme web TUNED.

Ceci implique que l'Université de Tunis El Manar intégrera les instances de gestion du *ROUT*, à savoir le Comité de Gestion, le Comité Scientifique et le Comité Technique. La composition et les finalités de ces instances sont détaillées dans le plan de soutenabilité du projet, dont l'Université de Tunis El Manar a pris vision et qu'elle accepte intégralement.

En outre, l'Université de Tunis El Manar s'engage à prévoir les ressources budgétaires nécessaires pour financer les activités décrites ci-dessus, selon les indications qui seront fournies par le *ROUT*.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fethi Sellaouti
Président et représentant légal
de l'Université de Tunis El Manar



LETTRE D'ENGAGEMENT

ADHESION AU RESEAU DES OBSERVATOIRES UNIVERSITAIRES TUNISIENS (ROUT)

PROJET ERASMUS+ TUNED 573778-EPP-1-2016-IT-EPPKA2-CBHE-SP

Tunis, le 08 Juin 2020

Je soussigné Hichem GRISSA, Président et représentant légal de l'Université EZ-Zitouna, 21, rue Sidi Abou El Kacem Jelizi - Place MaakelEzzaïm Tunis - 1008 accepte par la présente lettre d'engagement d'adhérer au Réseau des Observatoires Universitaires Tunisiens (ROUT) créée dans le cadre du projet Erasmus+ TUNED n° 573778 pour garantir la soutenabilité des acquis du projet :

- Développer des instruments statistiques de suivi des performances des Universités membres et de leurs diplômés ;
- Faciliter l'orientation et promouvoir l'employabilité des diplômés ;
- Renforcer la collaboration avec les acteurs socioéconomiques en vue d'améliorer la pertinence et l'efficacité des formations universitaires proposées.

Pour atteindre ces objectifs, l'Université EZ-Zitouna mettra à disposition du ROUT ses propres ressources humaines, techniques et matérielles, afin de développer les activités suivantes en collaboration avec les instances constituantes du ROUT :

- Assurer la maintenance, la mise à jour continue et la diffusion auprès d'étudiants et acteurs socioéconomiques de la plateforme web TUNED de rencontre entre offre et demande sur le marché de l'emploi des diplômés, www.tuned.rnu.tn, pour favoriser son peuplement ;
- Collecter chaque année et analyser les données relatives à l'enquête statistique sur le profil des diplômés ;
- Collecter tous les trois ans et analyser les données relatives à l'enquête statistique sur l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Organiser de façon périodique des rencontres/séminaires/conférences au niveau national/local avec les acteurs socioéconomiques pour renforcer la collaboration de ces derniers avec le système d'enseignement supérieur, diffuser les activités du ROUT et promouvoir l'utilisation de la plateforme web TUNED.

Ceci implique que l'Université EZ-Zitouna intègrera les instances de gestion du ROUT, à savoir le Comité de Gestion, le Comité Scientifique et le Comité Technique. La composition et les finalités de ces instances sont détaillées dans le plan de soutenabilité du projet, dont l'Université EZ-Zitouna a pris vision et qu'elle accepte intégralement.

En outre, l'Université EZ-Zitouna s'engage à prévoir les ressources budgétaires nécessaires pour financer les activités décrites ci-dessus, selon les indications qui seront fournies par le ROUT.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.



Hichem GRISSA
Président et représentant légal
Université EZ-Zitouna

LETTRÉ D'ENGAGEMENT

ADHESION AU RESEAU DES OBSERVATOIRES UNIVERSITAIRES TUNISIENS (ROUT)

PROJET ERASMUS+ TUNED 573778-EPP-1-2016-IT-EPPKA2-CBHE-SP

Tunis, 14 octobre 2020

Je soussigné Joughaina Gherib, Présidente et représentante légale de l'Université de La Manouba, sise au Campus universitaire de la Manouba, 2010 (Code Fiscal : 767617 N/N/000, Pic Number : 934232318) accepte par la présente lettre d'engagement d'adhérer au Réseau des Observatoires Universitaires Tunisiens (ROUT) créé dans le cadre du projet Erasmus+ TUNED n° 573778 pour garantir la soutenabilité des acquis du projet :

- Développer des instruments statistiques de suivi des performances des Universités membres et de leurs diplômés ;
- Faciliter l'orientation et promouvoir l'employabilité des diplômés ;
- Renforcer la collaboration avec les acteurs socioéconomiques en vue d'améliorer la pertinence et l'efficacité des formations universitaires proposées.

Pour atteindre ces objectifs, l'Université de La Manouba mettra à disposition du ROUT ses propres ressources humaines, techniques et matérielles, afin de développer les activités suivantes en collaboration avec les instances constituantes du ROUT :

- Assurer la maintenance, la mise à jour continue et la diffusion auprès d'étudiants et acteurs socioéconomiques de la plateforme web TUNED de rencontre entre offre et demande sur le marché de l'emploi des diplômés, www.tuned.rnu.tn, pour favoriser son peuplement ;
- Collecter chaque année et analyser les données relatives à l'enquête statistique sur le profil des diplômés ;
- Collecter tous les trois ans et analyser les données relatives à l'enquête statistique sur l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Organiser de façon périodique des rencontres/séminaires/conférences au niveau national/local avec les acteurs socioéconomiques pour renforcer la collaboration de ces derniers avec le système d'enseignement supérieur, diffuser les activités du ROUT et promouvoir l'utilisation de la plateforme web TUNED.

Ceci implique que l'Université de La Manouba intègrera les instances de gestion du ROUT, à savoir le Comité de Gestion, le Comité Scientifique et le Comité Technique. La composition et les finalités de ces instances sont détaillées dans le plan de soutenabilité du projet, dont l'Université de La Manouba a pris vision et qu'elle accepte intégralement.

En outre, l'Université de La Manouba s'engage à prévoir les ressources budgétaires nécessaires pour financer les activités décrites ci-dessus, selon les indications qui seront fournies par le ROUT.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Joughaina Gherib
Présidente de l'Université de La Manouba



LETTRE D'ENGAGEMENT

ADHESION AU RESEAU DES OBSERVATOIRES UNIVERSITAIRES TUNISIENS (ROUT)

PROJET ERASMUS+ TUNED 573778-EPP-1-2016-IT-EPPKA2-CBHE-SP

Tunis, 16 septembre 2020

Je soussigné Tahar KHIR, Directeur Général de la DGET, Direction Générale des Etudes Technologiques au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, accepte par la présente lettre d'engagement de faire adhérer au *Réseau des Observatoires Universitaires Tunisiens (ROUT)* crée dans le cadre du projet Erasmus+ TUNED n° 573778 les 24 ISET, Instituts Supérieurs d'Etudes Technologiques, relevant de la DGET, pour garantir la soutenabilité des acquis du projet :

- Développer des instruments statistiques de suivi des performances des Universités membres et de leurs diplômés ;
- Faciliter l'orientation et promouvoir l'employabilité des diplômés ;
- Renforcer la collaboration avec les acteurs socioéconomiques en vue d'améliorer la pertinence et l'efficacité des formations universitaires proposées.

Pour atteindre ces objectifs, les 24 ISET relevant de la DGET mettront à disposition du *ROUT* ses propres ressources humaines, techniques et matérielles, afin de développer les activités suivantes en collaboration avec les instances constituantes du *ROUT* :

- Assurer la maintenance, la mise à jour continue et la diffusion auprès d'étudiants et acteurs socioéconomiques de la plateforme web TUNED de rencontre entre offre et demande sur le marché de l'emploi des diplômés, www.tuned.rnu.tn, pour favoriser son peuplement ;
- Collecter chaque année et analyser les données relatives à l'enquête statistique sur le profil des diplômés ;
- Collecter tous les trois ans et analyser les données relatives à l'enquête statistique sur l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Organiser de façon périodique des rencontres/séminaires/conférences au niveau national/local avec les acteurs socioéconomiques pour renforcer la collaboration de ces derniers avec le système d'enseignement supérieur, diffuser les activités du *ROUT* et promouvoir l'utilisation de la plateforme web TUNED.

Ceci implique qu'un représentant de la DGET, qui sera nommé suite à une décision interne, intégrera les instances de gestion du *ROUT*, à savoir le Comité de Gestion, le Comité Scientifique et

le Comité Technique. La composition et les finalités de ces instances sont détaillées dans le plan de soutenabilité du projet, dont la DGET a pris vision et qu'elle accepte intégralement.

En outre, les 24 ISET relevant de la DGET prévoient les ressources budgétaires nécessaires pour financer les activités décrites ci-dessus, selon les indications qui seront fournies par le ROUT.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Tahar KKHIR

Directeur Général

Direction Générale des Etudes Technologiques

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

